

eco

ÉDITION FRANCOPHONE



ÉDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les ONG depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP18 / MOP8 à Doha. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org ou consulter le site www.rac-f.org et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

QUEL GENRE DE DÉLÉGUÉ(E) ÊTES-VOUS ?

L'histoire est-elle en train de se répéter, ou y a-t-il vraiment un engagement fort sur l'égalité des genres sur la table ? Lors de la consultation d'hier dans le cadre du SBI agenda 21 (autres sujets), l'UE a introduit une proposition de décision qui promeut l'égalité des genres dans le processus de négociation climat de l'ONU. Le draft de la proposition, *Promouvoir l'égalité des genres en améliorant la participation des femmes dans les négociations de la CCNUCC et dans la représentation des Parties par des organisations établies conformément à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ou au Protocole de Kyoto*, est en fait une ré-affirmation et un renforcement d'une décision prise il y a déjà plus de dix ans. Lors de la COP7 à Marrakech, les Parties s'étaient accordées pour adopter la Décision 36/CP.7 qui reconnaissait l'importance de l'égalité des genres dans la prise de décision sur le climat, qui poussait les parties à nommer des femmes aux positions élues de la CCNUCC et qui demandait au Secrétariat de donner des informations sur la composition homme/femme des organisations de la CCNUCC comportant des postes élus.

Malgré cette décision, la participation des femmes dans les organisations de la CCNUCC et en tant que déléguées de Parties est globalement restée désespérément basse. Gardant cela en tête, la délégation de l'UE a soumis cette nouvelle décision pour rappeler aux participants de la COP l'importance de l'égalité des genres. Sur de nombreux aspects, l'ancienne proposition

est similaire à la première : elle reconnaît l'importance de la participation des femmes comme l'un des aspects d'une politique climatique équitable et efficace, elle demande au Secrétariat de donner des informations sur la participation des femmes dans les conférences et elle fixe un objectif d'équilibre hommes/femmes dans l'ensemble des organisations de la CCNUCC.

Quel est donc l'objectif de cette décision, à part celui de rappeler à la session plénière ce qu'elle sait (normalement) déjà ? Premièrement, il est important de noter que lorsque cette décision a été présentée aux Parties, elle a été introduite sous « tout autre sujet ». Ceci veut dire que l'on n'accordait pas de place spécifique aux besoins et préoccupations de la moitié de la population du globe dans l'agenda central de la COP.

L'adoption de cette décision placerait la question *genre & changements climatiques* à l'ordre du jour de la COP, alors que la question des intérêts des femmes est plutôt considérée comme auxiliaire aux objectifs de la CCNUCC. Deuxièmement, la décision requiert du secrétariat d'organiser un atelier dédié, à la COP 19, pour faire émerger des politiques et des stratégies aptes à promouvoir l'égalité des genres dans le processus d'élaboration des décisions. Enfin, les parties et les organisations observatrices devront soumettre d'ici le 31 septembre 2013, leurs propositions pour atteindre cet objectif.

- suite p.2

Dr. Norvège & Mr. Norvège

Alors que la Norvège dépense des millions de dollars dans en protection de forêts tropicales et en énergies renouvelables dans les pays en développement, de nouvelles données montrent que la Norvège est loin d'avoir atteint ses objectifs nationaux.

Le pays a été applaudi pour utiliser son impôt sur les recettes du pétrole pour financer REDD + et les projets MDP ainsi que l'APD. Toutefois, cela est en contraste frappant avec les nouveaux chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), montrant que les émissions domestiques ont augmenté de façon spectaculaire.

Bård Vegar Solhjell, ministre norvégien de l'environnement, arrivera à Doha la semaine prochaine pour présenter des objectifs ambitieux dans la lutte contre le changement climatique: une réduction de 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici 2020, un engagement de 500 millions de dollars par an dédié à la protection forêt tropicale des fonds pour la promotion des énergies renouvelables dans les pays en développement ainsi que plusieurs millions de dollars pour l'adaptation.

Toutefois, les données de l'AIE ternissent l'image de super-héros environnemental de la Norvège. Les émissions norvégiennes de CO2 issues de la combustion du carburant ont augmenté de 38% depuis 1990, plus que tous les autres pays de l'OCDE hors Australie.

- suite p.2

- Suite de l'article «*Quel genre de ...*»

Les parties (notamment le Bangladesh, le Ghana, l'Islande, l'Inde, le Malawi, le Mexique, le Népal, le Pakistan, les Emirats Arabes Unis, et les Etats-Unis) ont exprimé leur soutien ainsi que des modifications du texte dans le cadre de la consultation à participation ouverte copilotée par

Kuni Shimada (Japon) et l'ambassadeur M. Diseko (Afrique du Sud). La commission sur les genres proposait de remplacer le mot « par » par le terme « et » dans la version du titre de la décision. Un amendement qui semble à première vue anodin mais qui en réalité, reconnaît un droit procédural aux femmes de participer de façon égale, tout en permettant que le respect de l'égalité des genres dans les résultats des décisions de la CCNUCC soit reconnu comme un objectif à part entière. La commission sur les genres a également proposé de renforcer le paragraphe qui exige l'organisation un atelier en session, en effaçant les éléments du paragraphe

qui conditionnait la tenue de cet atelier à la «*disponibilité des ressources.*»

La décision de Marrakech avait émergé alors que le débat sur les questions des femmes et des genres étaient focalisées sur l'absence quasi totale des femmes dans le processus. La nouvelle décision va donc compenser ce fossé. Nous avons effectué des progrès considérables depuis pour que l'égalité des genres soit reconnue, au-delà même de la question de leur participation au processus d'élaboration des décisions. Les résultats des seizième et dix-septième COP intégraient des éléments sur différentes problématiques propres aux moyens d'existences des hommes et des femmes. La décision de remplacer le mot «par» par le mot «et» qui en passe d'être adoptée résoudrait alors les lacunes actuelles sur les droits procéduraux des femmes. Mais elle ouvre également la voie à des discussions sur les moyens de promouvoir l'égalité des genres dans les résultats, telle que l'ont ébauché les COP 16 et 17.

- Suite de l'article «*Dr. Norvège ...*»

Plus inquiétant encore, les projections d'émissions d'ici 2020 montrent que ces chiffres ne cessent d'augmenter.

La raison de cette hausse est que les émissions provenant de l'extraction et de la consommation de pétrole et de gaz ont augmenté de façon spectaculaire. Cependant, dans le même temps, l'industrie onshore a réduit ses émissions de gaz à effet de serre.

Cette évolution va sérieusement écorner la réputation de la Norvège en matière d'environnement.

Si la Norvège ne veut pas être considérée comme un pays schizophrène - qui fait d'ambitueuses déclarations lors des conférences internationales au sujet de leur engagement global mais fait preuve d'une tout autre ambition à la maison, elle devrait bientôt prendre des mesures audacieuses sur la réduction de ses émissions de CO2 domestiques.

La bonne action du jour: Faites don de vos économies au Fonds d'Adaptation !

Dans ses observations faites aux Parties mercredi, le président du Fonds d'adaptation (FA) s'est félicité des accomplissements du Fonds cette année. Il a souligné, entre autres, que le FA a désormais accrédité douze entités nationales d'exécution, qui permettent aux pays en développement d'accéder directement aux fonds du FA.

L'expérience montre que cela a également stimulé le renforcement des capacités institutionnelles à gérer des fonds de projets. Pour ECO, c'est la preuve que l'accès direct n'est plus un projet pilote hasardeux, mais qu'il est bel et bien devenu une réalité. Deux ans après son premier appel à propositions, le FA a approuvé 25 projets d'adaptation concrets et urgents couvrant tous les domaines de l'adaptation, et plusieurs autres projets sont en attente. L'un des principaux objectifs est de cibler les groupes les plus vulnérables.

En raison du succès du FA, et des ressources limitées qui sont à sa disposition, ECO s'inquiète sérieusement de la diminution des ressources et du manque

de prévisibilité auquel les pays pauvres sont confrontés. En raison du trop grand nombre de permis, du manque d'ambition de l'atténuation et de la récession économique mondiale, les prix des URCE, qui constituent la principale source de revenu du FA, ont chuté à des minimums historiques, en dessous de 2 dollars.

Alors que presque tout le monde a le regard tourné vers le Fonds Vert, qui devrait conduire au changement transformationnel tant attendu pour s'attaquer à la crise climatique, ECO souhaite attirer l'attention des Parties sur le Fonds d'Adaptation.

C'est le seul fonds de fonctionnement permettant un accès direct sous la Convention. ECO pense que le FA devrait jouer un rôle important jusqu'à ce que le Fond Vert soit devenu opérationnel, et même au-delà. Assurons-nous donc de la survie du FA.

Afin d'augmenter les fonds du FA, les Parties discutent de l'extension du prélevement sur les URCE à d'autres mé-

canismes. Par ailleurs, depuis hier, les individus peuvent faire des dons au FA depuis son site Internet, au moyen d'une procédure simple. Chers participants à la CDP: Pourquoi ne pas faire don de vos économies à l'AF, pour votre propre bien ? (La possibilité de faire un don est également ouverte aux personnes venues des Parties non-membres du protocole de Kyoto, et les dons sont, soit dit en passant, hébergés aux États-Unis. Plus il y aura de dons, plus les ministres, que l'on attend d'un jour à l'autre, recevront un signal clair qu'il y a un réel soutien pour le FA. En regardant dans les tablettes du FA, ECO a même découvert que certains pays, pas trop démunis, comme le Japon, la Norvège, la France et le Canada, n'ont pas encore contribué au financement de projets. ECO veut voir des promesses de dons supplémentaires à Doha.

Le système accepte des montants allant jusqu'à 13 chiffres (ce qui pourrait suffire pour résoudre d'un coup tous les problèmes d'adaptation !).

Alors, chers ministres, apportez vos cartes de crédit à Doha !

Taxons le transport maritime pour financer la lutte contre le changement climatique !

La Banque Mondiale estime les besoins en matière d'adaptation pour l'Afrique subsaharienne à 18 milliards US\$ par an. Et la Banque Mondiale estime toujours à la baisse.

Pour faire face à ses besoins croissants d'adaptation et de développement sobre en carbone, l'Afrique a besoin de financements nouveaux, additionnels, prévisibles, publics et suffisants. Toutes les analyses s'accordent pour dire que la lutte contre les changements climatiques dans les pays les plus pauvres, notamment pour financer les programmes non-rentables mais essentiels à l'adaptation des populations, coûtera très cher à la communauté internationale et exigera un effort exceptionnel en matière de finance public.

C'est dans cette logique que s'inscrit l'engagement pris par les pays développés à Copenhague de mobiliser 100 milliards US\$ par an d'ici 2020.

Mais quelques années plus tard, les pays développés misent sur la crise financière et économique et le pathos pour échapper à leurs engagements financiers. Oui, les budgets publics sont en difficulté mais la vraie difficulté, c'est la mauvaise foi historique des pays développés en matière d'aide publique pour le développement.

Les financements précoces déboursés pour le climat entre 2010 et 2012 n'ont pas échappé aux exercices classiques de triche comptable, illustrant une énième fois la précarité, l'iniquité et l'imprévisibilité des financements de solidarité.

Dans ce contexte, il est impératif d'identifier de nouvelles sources publiques de financements pour abonder les budgets et les fonds internationaux à hauteur des besoins. Parmi ces sources, la société civile et un certain nombre de rapports internationaux - produits par le FMI et la Banque Mondiale, le philanthrope Bill Gates et tout récemment, les négociateurs de la CCNUCC - ont identifié la taxation du transport maritime et aérien international comme une source prometteuse de financement pour le climat. Pourquoi ? Parce que le transport maritime est un secteur d'activité de plus en plus émetteur de GES. Comment ? En créant un mécanisme de micro-taxation sur les émissions ou la consommation de fioul des bateaux, et en redistribuant les recettes au Fonds Vert et aux pays les plus pauvres pour compenser l'impact économique de la micro-taxe sur leurs consommateurs vulnérables.

La COP18 doit envoyer un signal très ferme à l'Organisation Maritime Internationale soutenant la création d'une taxe qui devra respecter l'équité entre les pays via un mécanisme de compensation, rediriger les recettes vers le Fonds Vert et réduire drastiquement les émissions du secteur. Mais ce signal ne sera suffisamment pas ambitieux et équitable sans le soutien et le leadership du Groupe Afrique !

*Maiga Mahamadou FARKA,
Amade Pelcode Mali et
Alix Mazounie*

C'EST TRÈS CLAIR : IL N'Y A PAS ASSEZ D'AMBITION

ECO se demande si les Parties ont besoin de lunettes ? LE PNUE et la Banque mondiale, parmi d'autres ont estimé que bien qu'il y ait toujours une chance de maintenir la hausse des température à 2°C, nous ne sommes toujours sur les bases d'empêcher un dangereux changement climatique.

Alors où en sommes nous à ce sujet et se mettre d'accord sur la marche à suivre en terme d'atténuation ? Et bien, le groupe de l'Ombrelle semble nous dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter puisque qu'ils font des progrès : ils ont une proposition de nouvelle procédure !

Oui, le groupe de l'Ombrelle propose de clarifier les engagements sous le 1(b)(i) et ont suggéré un programme sur deux an pour le faire.

ECO aimerait clarifier un ou deux points de cette proposition. Vous dites que vous avez besoin de temps pour parler ? Et qu'il n'y aura aucun accord sur des règles de comptabilisation commune ici ?

A coup sûr, un peu de comptabilisation commune sous le 1(b)(i) permettrait d'y voir plus clair pour comparer les efforts. Il suffit de définir le budget carbone pour 2020. Si vous pensez qu'il n'y a pas besoin de comparer des pommes et des oranges, vous pourriez peut-être vous contenter de les compter ?

Et un petit conseil - nous avons un moyen éprouvé pour comparer les engagements - vous savez, sous le Protocole de Kyoto... Et là, ça permettrait à chacun de savoir de quoi il retourne précisément. Si le groupe de l'Ombrelle signait, ça réglerait la question de l'éligibilité.

Voilà qui serait aider chacun à comprendre de quoi il s'agit. Et si le Groupe Parapluie signé alors ce serait trier la question de l'admissibilité trop.

A ce stade, quelques lignes d'une chanson me reviennent en tête : a little less conversation, a little more action please.

C'est ce que nous devrions tous chanter



AGROÉCOLOGIE : UNE SOLUTION CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Depuis la COP17 à Durban, les négociateurs débattent de l'opportunité d'un programme de travail du SBSTAsur « Agriculture et climat » : le contenu de ce programme est l'objet de toutes les spéculations.

Face à la multitude des solutions mises en avant, et à la diversité des intérêts des acteurs qui les portent, il convient de se poser la question : « Quels modèles agricoles veut-on promouvoir ? ».

L'agriculture industrielle, sur laquelle se concentrent encore les efforts d'investissement, a démontré ses limites pour la gestion de l'environnement ; et c'est un leurre de penser qu'elle pourra jamais répondre à l'enjeu complexe de la sécurité alimentaire des ménages ruraux du Sud.

L'agroécologie, en revanche, constitue une solution d'avenir au triple défi de la sécurité alimentaire, de l'adaptation aux aléas et de la sobriété carbone. Elle vise la mise en place de systèmes productifs valorisant au mieux les ressources locales, avec un recours minimal aux intrants chimique. Les techniques sont orientées vers la préservation et la restauration du milieu – sol, eau et biodiversité. Elles concourent à une meilleure résilience des exploitations familiales aux aléas du climat : les exploitations sont plus diversifiées, moins dépendantes des approvisionnements

extérieurs, et le pouvoir tampon du milieu est restauré et utilisé.

L'agroécologie s'inspire des techniques traditionnelles des paysans et des connaissances scientifiques. Ainsi au Burkina Faso, le zaï mécanisé est une amélioration de la pratique manuelle du zaï (creusement de micro-bassins autour du semis) qui permet la rétention d'eau et de fumure autour des racines. A Madagascar, les Systèmes de Riziculture Intensive permettent d'améliorer la productivité et d'économiser les ressources en eau, tout en limitant les émissions de méthane. L'agroforesterie, comme dans les jardins créoles traditionnels en Haïti, permet de valoriser différents étages de production ; d'améliorer la productivité et de stocker du carbone. Les travaux de capitalisation d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ainsi que du Groupe de Travail Désertification donnent de multiples autres exemples. Comment accompagner les changements nécessaires ?

Ces approches et pratiques sont mises en œuvre depuis longtemps sur tous les continents dans des contextes très divers, et le plus souvent dans le cadre d'agricultures familiales. Elles sont de plus en plus reconnues dans la sphère publique ; Olivier

de Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, a écrit plusieurs rapports à ce sujet et souligné dans un communiqué de presse de 2010 que « Pour nourrir le monde, l'agroécologie surpasse l'agriculture industrielle à grande échelle ». Pour créer les conditions favorables à une généralisation de ces pratiques, il faut investir dans des politiques publiques engagées, dans l'amélioration et la diffusion des connaissances sur ces systèmes ; et agir pour une amélioration du contexte de production en agriculture familiale : sécurisation de l'accès à l'eau et au foncier, infrastructures, débouchés...

Dans la jungle des intérêts divers orientant les positionnements à la COP, espérons que les négociateurs poseront ce choix clair de promouvoir d'abord une agriculture accessible aux plus pauvres et respectueuse de l'environnement. Les ONG de Coordination SUD présentes à Doha, qui suivront particulièrement le volet « Agriculture » de la négociation, continueront à plaider dans ce sens.

Agronomes et vétérinaires sans frontière (AVSF) et le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI)

Fossile du Jour

La première place revient à la Nouvelle Zélande et aux Etats-Unis pour avoir refusé de pousser les règles de comptabilisation communes ici à Doha. ECO a été choqué par la réaction de la Nouvelle-Zélande au groupe de travail informel 1(b)(i). Ses représentants ont eu le culot de déclarer que les pays ne tomberaient pas d'accord sur les règles de comptabilisation communes à Doha et qu'il serait pragmatique de continuer à discuter. Oh Nouvelle Zélande, si seulement les choses étaient aussi simples en matière de changements climatiques ! Nous sommes tous conscients comme l'ouragan Sandy nous l'a violemment rappelé que les changements climatiques ne se soumettent à aucun gouvernement. Ce qui fait que l'approche pragmatique aboutirait en fait à admettre qu'une tonne est une tonne et que tout ça doit être réduit. Cela fait longtemps que les Etats-Unis n'ont pas changé d'avis

sur le sujet et la réunion d'aujourd'hui n'a pas été une surprise. Mais comme l'Afrique du Sud nous l'a gentiment rappelé cela ne suffit plus de faire référence au système comme quelque chose de « rigoureux, solide et transparent », il nous faut vraiment se mettre d'accord sur comment obtenir que les choses se fassent. Il est temps de se mettre au travail !

Le Canada remporte le deuxième fossile du jour. Quand allez-vous laisser souffler les fossiles ? Vous avez échoué à Kyoto, vous vous êtes couvert de ridicule sur la réduction des impacts du climat mais on dirait que cela ne vous suffit pas et que vous voulez en plus toucher le fond en finance. Vous avez gagné le premier fossile il y a deux jours en refusant d'abonder d'avantage le Fonds Vert et nous avons maintenant confirmation que vous vous



désolidarisez de ce qui était convenu en ce qui concerne les aides aux NAMAs. En rompant, comme vous l'avez indiqué hier au SBI, avec l'engagement de donner des informations sur les aides disponibles pour NAMA, vous ne vous contentez pas de rompre une promesse, vous détruisez la confiance. Cher Canada, il est vrai que cela fait longtemps que nous n'avons plus d'illusions en ce qui vous concerne mais il nous restait l'espoir que même si vous vouliez rien faire pour vos propres émissions, vous tenteriez au moins d'aider ceux qui souffrent de votre pollution galopante.

REMERCIEMENTS

Cet ECO a été réalisé avec l'aide financière du ministère français de l'écologie (MEDDE). Le contenu relève de la seule responsabilité de Réseau Action Climat et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ce partenaire. Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Lorelei Limousin, Marc Mossalgue, Jean-Pierre Moussally, Marion Richard et Catherine Saillard.